

Opération BéBé sans BoBo

Les centres Midas se mobilisent pour la sécurité des enfants à bord

Dès le 17 mai 2004, tous les parents pourront emprunter gratuitement (sur simple versement d'une caution de 70 €) un siège-auto homologué pour une durée de 2 ans auprès des 342 centres Midas en France métropolitaine*.

Conduite en partenariat avec la Fédération Française des Automobile-Clubs et Safety Baby, BéBé sans BoBo permet de sensibiliser tous les parents à la nécessité d'attacher les enfants en voiture, notamment à la veille des grands départs en vacances, mais aussi toute l'année, y compris sur des trajets courts, parmi les plus accidentogènes. Depuis 1996, Midas « BéBé sans BoBo » a déjà permis le prêt de plus de 13.000 sièges-enfants.

En 2003, 81 enfants ont été tués en tant que passagers d'une voiture, soit 24 de moins qu'en 2002. Des résultats qui montrent qu'il est possible de toujours mieux protéger les enfants. Midas et ses partenaires maintiennent et renforcent leurs efforts en ce sens...

En 2003, 81 enfants de moins de 10 ans ont trouvé la mort sur les routes comme passagers d'une voiture de tourisme¹. Cela représente une baisse de 22,9 % par rapport à 2002. Parallèlement, le nombre d'enfants blessés gravement dans les mêmes circonstances recule même de 24,7 %.

Ces bons résultats invitent à l'optimisme, mais aussi à la vigilance... En effet, près de la moitié des accidents mortels ont lieu sur des trajets inférieurs à 3 kilomètres². Les trajets apparemment anodins comprennent un risque très élevé : sur le chemin de la crèche, de l'école, en déposant les enfants chez leur nourrice... Des trajets courts pour lesquels l'habitude ou la précipitation conduisent parfois les parents à ne pas bien attacher leurs petits.

Une tendance positive, mais des progrès à accomplir

L'évolution des discours et des pratiques en la matière est encourageante et révèle progressivement une véritable prise de conscience chez les parents. En effet, en 1993, 40 % des enfants voyageaient en étant simplement « retenus » par la ceinture de sécurité³, une pratique très dangereuse en cas de choc. En 1995, 65 % des parents négligeaient les dispositifs de retenue pour les trajets courts⁴!

* Voir l'ensemble des modalités dans la fiche « Conditions Générales de Prêt »

¹ source ONISR 2003

² source Prévention Routière 2002

³ source enquête des services de gendarmerie 1993

⁴ source SAMI I de Paris 1995

Aujourd'hui, la grande majorité des parents est informée des risques encourus par leurs enfants et redouble de prudence. Les marques de sièges-auto telles que Safety Baby ont travaillé à rendre l'installation des systèmes de retenue toujours plus simple, plus fiable et plus rapide. Et les associations, notamment la Fédération Française des Automobile-Clubs, ont réalisé un important travail de sensibilisation et d'information auprès des jeunes parents mais aussi des grands-parents... Mais, même si de plus en plus de parents le font, asseoir son enfant dans un siège-auto bien fixé n'est pas encore devenu pour tous un geste aussi naturel que celui de boucler sa ceinture...

Pourtant, il est avéré que le siège-auto réduit fortement la gravité des accidents pour les enfants. Selon une étude menée par la gendarmerie allemande⁹, 81 % des enfants protégés par des systèmes de retenus sortent indemnes d'un choc frontal, contre 44 % seulement en cas d'absence de protection.

D'autre part, les sanctions se sont durcies et militent aujourd'hui pour une vigilance permanente. En effet, les systèmes de retenue dédiés aux enfants ont été rendus obligatoires en France dès 1992, et depuis le 31 mars 2003, l'automobiliste dont l'enfant n'est pas attaché avec un système adapté à son âge encourt une amende forfaitaire de 90 à 135 €.

L'installation des enfants dans des systèmes de retenue adaptés doit donc rapidement devenir une évidence et un réflexe. C'est pourquoi Midas et ses partenaires ont décidé de développer et de renforcer l'opération BéBé sans BoBo en 2004 !

Trois partenaires décidés à réduire encore le nombre de jeunes victimes

Avec BéBé sans BoBo, **Midas** met ses 342 centres de France continentale et leur fréquentation (Midas réalise 1,75 millions d'interventions chaque année pour plus d'un million de clients) au service de cette grande cause. Les parents qui emprunteront un siège « BéBé sans BoBo » recevront également une brochure d'information sur la sécurité et la vie des enfants à bord d'une voiture et bénéficieront de premiers conseils très pratiques pour une installation facile, rapide et sûre.

La **Fédération Française des Automobile-Clubs** représente les intérêts des 36 millions d'automobilistes français. Elle compte 250 000 familles adhérentes et s'incarne en région grâce à 41 Automobile-Clubs. Ils accompagnent au quotidien les automobilistes sur les questions économiques, juridiques et de sécurité. La FFAC apporte à BéBé sans BoBo sa connaissance des habitudes, comportements et attentes des automobilistes, le relais de son réseau national et sa capacité à mobiliser les énergies locales.

Les sièges-auto prêtés dans le cadre de BéBé sans BoBo sont commercialisés sous la marque **Safety Baby**, du fabricant Team Tex. Ce modèle est homologué ECE R44/03 et couvre les catégories 1, 2 et 3 (de 9 à 36 kilos). Pour l'ensemble de ses produits, Safety Baby réalise des crash-tests réguliers au-delà du nombre de tests obligatoires d'EuroNCAP. Les sièges Safety Baby ont été sélectionnés pour BéBé sans BoBo grâce leurs bons résultats en tests et grâce à leur simplicité d'installation et à leur ergonomie.

Contacts Presse :

Sébastien Côte 01 56 03 12 24

Valérie Vautrelle 01 56 03 12 74

Sommaire

L'accidentologie des enfants à bord des voitures, un bilan en progrès

Point chiffré sur l'évolution de l'accidentologie des enfants passagers de voitures
Analyse et recommandations de la FFAC

Utiliser un système de retenue

Rappels de la réglementation pour les systèmes de retenues pour les enfants de tout âge
5 conseils et astuces pour bien vérifier l'installation de son siège

Bien voyager avec bébé

Les conseils de la FFAC pour faciliter la vie des enfants à bord

Les partenaires de BÉBÉ sans BoBo

Midas, Entretien et Services Automobiles

La Fédération Française des Automobile-Clubs et des Usagers de la Route

Safety Baby, le confort et la sécurité des tout-petits

Conditions générales de prêt

L'accidentologie des enfants à bord des voitures, un bilan en progrès

[source Observatoire National Interministériel de Sécurité Routière]

Le bilan 2003 des enfants de 0 à 10 ans tués comme usagers de véhicules de tourisme est en nette diminution par rapport à celui de 2002 s'établissant à 81 (105 en 2002), soit - 22,9 %.

Ce résultat est d'autant plus encourageant que c'est en terme de victimes graves que l'évolution est la plus favorable : - 24,7 % (271 blessés graves contre 360 en 2002).

	Tués	Blessés graves	Blessés légers	Total Blessés	Total Victimes
2003	81	271	2072	2343	2424
2002	105	360	2667	3027	3132
Différence	-24	-89	-595	-684	-708
Evolution	-22,90%	-24,70%	-22,30%	-22,60%	-22,60%

Enfants de 0 à 10 ans victimes d'accident de la circulation en tant que passagers de véhicules de tourisme (Source ONISR 2003)

Ces chiffres confortent la tendance générale à la baisse de l'accidentologie routière en 2003 (- 20,9 % de morts sur les routes) et confirment une situation constante depuis 1990 : une évolution de la mortalité des 0-14 ans nettement plus favorable que la moyenne. Elle affiche une baisse de 50,9 % contre 29,6 % pour l'ensemble.

TUES PAR CATEGORIES D'USAGERS (source ONISR)

	1990		1995		2000		2002	
	0-14 ans	Ensemble	0-14 ans	Ensemble	0-14 ans	Ensemble	0-14 ans	Ensemble
Piétons	153	1 407	91	1 027	78	793	58	819
Cyclistes	62	401	63	374	31	255	21	211
Cyclomotoristes	16	657	28	471	37	431	22	366
Motocyclistes	7	946	3	780	5	886	4	973
Usagers de voitures de tourisme	245	6 295	215	5389	180	5 006	132	4 602
Autres usagers	18	583	14	371	12	272	9	271
Total	501	10 289	414	8 412	343	7 643	246	7 242

Les enfants, une population sous haute protection

Depuis le 1^{er} janvier 1992, les dispositifs de retenue pour enfants sont obligatoires pour les enfants de moins de 10 ans dans les voitures de tourisme. Le type de dispositif varie selon l'âge et le poids.

L'évaluation des systèmes de protection, dont les premiers résultats remontent aux années 92/93, a fait l'objet d'une actualisation portant sur 1 327 cas d'enfants accidentés au cours des années 95/96. Cette étude menée par le Professeur Claude GOT et le Laboratoire d'Accidentologie et de Biomécanique PSA Peugeot-Citroën/Renault montre que :

- les proportions de blessés sont toujours inférieures chez les enfants retenus par rapport aux enfants non retenus et la gravité des blessures, tout comme la mortalité, est également moindre (si 1,3 % des enfants retenus sont décédés, ils sont 3,3 % dans l'autre cas) ;
- l'utilisation des dispositifs de retenue, tout en étant passée de 61 % à 71 % entre les deux périodes d'enquête, reste faible ;
- la protection apportée en termes de conséquences lésionnelles reste variable selon le type de dispositif de retenue pour enfant utilisé. La proportion de blessés est réduite de 88 % pour les enfants retenus par un système dos à la route, 71 % pour les enfants utilisant un siège à harnais, 31 % pour les enfants avec rehausse.

Autant de constats qui militent pour une bonne utilisation des dispositifs de retenue. Sur l'échantillon des douze enfants décédés alors qu'ils étaient retenus, huit l'ont été en raison d'une mauvaise utilisation du dispositif ou d'une inadéquation entre le système utilisé et la morphologie de l'enfant.

La Fédération Française des Automobile-Clubs et des Usagers de la Route considère que le seul moyen de faire voyager les enfants en toute sécurité en voiture est de les attacher. La loi prévoit qu'un enfant de 10 ans peut être maintenu par la seule ceinture de sécurité du véhicule, à condition que sa taille le permette (c'est-à-dire que la ceinture passe sur l'épaule et non au niveau du cou). N'anticipez pas cette possibilité, le système spécifique étant encore la meilleure des protections.

Quand l'enfant est à la limite de deux poids, il faut adopter le système de retenue le mieux adapté à l'anatomie de l'enfant et choisir un modèle qui tient compte de son confort.

Utiliser un système de retenue

Depuis 1992, tous les enfants de moins de 10 ans doivent être installés dans un dispositif de retenue adapté à leur âge, à leur taille et à leur poids.

Pour clarifier le choix des parents et répondre aux besoins des petits comme des grands, il existe 5 groupes de sièges répondant tous à la norme européenne ECE R44/03.

GRUPE	POIDS		ÉQUIPEMENT
0	moins de 9 kg		LE LIT NACELLE : Fixé le long de la banquette arrière, il permet à l'enfant de voyager allongé. Le filet de protection, qui évite au nouveau né d'être éjecté, doit être fermé pendant toute la durée du trajet.
0+	moins de 13 kg		LE SIÈGE "DOS À LA ROUTE" : Il peut être fixé à l'arrière comme à l'avant à condition de désactiver l'air-bag.
1	9 à 18 kg		LE SIÈGE À HARNAIS : C'est celui que Midas vous prête, le système que vous pourrez utiliser le plus longtemps. Installé à l'arrière, il fait face à la route.
2	15 à 25 kg		LE SIÈGE SANS HARNAIS : Avec ou sans dossier, il se pose sur la banquette arrière et permet d'attacher le jeune passager avec la ceinture de sécurité du véhicule.
3	22 à 36 kg		

5 conseils essentiels pour bien utiliser son siège-auto

1/Lors de la 1^{ère} installation, prendre soin de bien installer le siège dans votre auto en vous référant au guide d'installation livré avec chaque siège.

2/A chaque utilisation du siège, préalablement installé, vérifier la tension des ceintures de sécurité et veillez à ce qu'elles ne soient pas vrillées : ce sont elles qui maintiennent le siège auto correctement.

3/S'assurer que l'enfant est bien attaché dans son siège : l'enfant doit être installé bien au fond du siège, le harnais doit être à la bonne hauteur (niveau des épaules de l'enfant), il doit être bien serré (on ne doit pas pouvoir insérer plus d'un doigt entre la sangle d'épaule du harnais et le buste de l'enfant).

4/En cas d'urgence, la boucle du harnais doit pouvoir être ouverte facilement. C'est pourquoi il y a un risque que l'enfant parvienne à ouvrir la boucle lui-même. Il faut donc lui apprendre à ne jamais jouer avec la boucle et, dans tous les cas, vérifier que la boucle est bien fermée pendant tout le trajet.

5/Après un impact violent, le siège auto et les ceintures peuvent être endommagés. C'est pourquoi MIDAS s'engage à ne prêter que des sièges neufs, les sièges retournés sont systématiquement détruits.

Bien voyager avec bébé

Les conseils de la FFAC pour faciliter la vie des enfants à bord

Le voyage est encore loin

Préparez votre enfant au voyage : ne pas hésiter à expliquer, même à un enfant très jeune, avec un langage adapté à son âge, lui parler du voyage avant. Evoquer le sujet plusieurs fois, lui dire qu'il devra être sage, que le conducteur ne pourra pas trop parler en conduisant, pas se tourner vers lui, jouer avec lui. Mais il ne faut pas qu'il se fasse l'idée d'une corvée : ce qui doit dominer c'est l'intérêt, l'amusement. Il n'y aura pas que des inconvénients : dire que l'on pourra s'arrêter pour jouer (penser aux aires de jeux, de mieux en mieux conçues), parler de là où on va, de ce que l'on y fera : vacances, plage, coquillages et crustacés..., des gens que l'on verra, etc.

Le voyage se rapproche

Prévoir le bon équipement, un siège-auto adapté à l'enfant, et lui faire essayer avant. Préparer avec lui ce qu'il veut emporter comme jeux. Garder des surprises aussi, sinon il y a de grandes chances pour que votre enfant veuille y jouer « tout de suite » et qu'il ne s'y intéresse pas le jour J.

Prévoir des vêtements confortables, pratiques, adaptés à la saison. Si vous n'avez pas la climatisation, pensez que si vous voyagez toute une journée la température pourra changer : il faudra aussi couvrir ou découvrir votre enfant en conséquence. Question alimentation, anticipez ! Les courses du voyage ne sont pas celles de tous les jours : des aliments pratiques, faciles à consommer, des boissons,...

Partir reposé est d'autant plus important quand on voyage avec des enfants. N'hésitez pas à repousser votre voyage de quelques heures, d'un jour, même si vous avez réservé une location. N'oubliez pas que des vies sont en jeu ! Une bonne nuit pour tout le monde, pour bébé aussi. Ce n'est pas le jour pour faire une entorse à son rythme de sommeil (sieste et nuit). Pensez à vous aussi : si vous êtes stressé(e) avant le départ, il y a des chances pour que votre enfant le soit également...

Enfin, Préparer votre itinéraire et informez vous sur les aires de jeu d'autoroutes.

Le Jour J – Avant de partir

Donner à boire, à manger, si nécessaire, donner un comprimé contre le mal des transports (1/2 h avant ?)... Penser à la halte pipi !

Le Jour J – Pendant

Comme pour tout voyage, organiser l'espace est d'autant plus important quand on voyage avec de jeunes enfants :

Garder à porter de main

- La nourriture que vous donnerez pendant le voyage (biscuits, boisson, biberon)
- Les jouets : ne donnez pas tout d'un coup. Effet de surprise...
- Les cassettes ou CD
- Les changes de bébé, les vêtements dont vous pourrez avoir besoin au cours du voyage (pull, ciré, bottes, ...)
- Les comprimés contre le mal des transports si bébé y est sensible

Aménagez l'espace autour de bébé, notamment s'il est seul à l'arrière : pour éviter d'avoir à vous contorsionner pour ramasser son « doudou », comblez l'espace à ses pieds (avec des bagages,..) et autour de lui (duvet, couverture...) pour qu'il puisse lui-même rattraper son jouet.

Il doit pouvoir également accéder à :

- Ses jeux
- Sa peluche préférée
- Ses livres favoris, un nouveau livre, pourquoi pas ?
- De quoi dessiner
- Quelques jouets pratiques pour le voyage

Parmi la musique que vous emporterez, glissez quelques CD pour vos enfants. De la musique mais aussi des histoires ! A écouter, mais que vous pouvez également lui lire - si vous n'êtes pas sensible au mal des transports - un excellent moyen de passer le temps ensemble, de façon calme.

Parés à démarrer ?

Juste avant de vous installer vous-même dans la voiture, installez bébé dans son siège. Vérifiez la position du siège, de l'enfant, attachez sa ceinture et assurez vous que le système de retenue est bien fixé.

Pendant le voyage, pensez à la nourriture, à la boisson et aux arrêts-pipi : anticipez la demande de l'enfant. Le faire attendre augmentera la tension dans la voiture et mettrait votre sécurité en jeu. Quant aux arrêts, ils doivent être plus longs et plus fréquents : profitez des aires de jeu et des aires de repos...

Bonne route !

Les partenaires de BÉBÉ sans BoBo

Midas, Entretien et Services Automobiles

Avec vous et pour longtemps

Aujourd'hui, 90 % des opérations d'entretien régulier d'une automobile peuvent être prises en charge par un centre Midas. Vidanges, révisions, climatisation, système de freinage, tenue de route, échappement... Les centres Midas, fidèles à leurs valeurs de rapidité et de transparence, assurent à la fois le diagnostic, la maintenance, la prévention et la réparation des véhicules.

Fort d'un réseau de 360 centres en France (DOM-TOM inclus), dont 305 franchisés qui sont autant d'entrepreneurs locaux, Midas développe également de nouveaux services de proximité, aux particuliers et aux entreprises (PME, PMI).

Midas prend en charge l'entretien régulier des véhicules (vidanges, révisions, suivi du système de climatisation), le système de freinage dans son intégralité, la tenue de route (pneumatiques, amortisseurs, parallélisme, cardans, rotules...) et le système d'échappement complet (ligne d'échappement, catalyseurs, analyse de gaz...). Le premier service Midas, c'est donc bien l'entretien régulier, à la fois préventif et réparateur, des véhicules.

Aujourd'hui, Midas joue de plus en plus auprès de ses clients un rôle d'assistance et de conseil sur l'ensemble des questions automobiles. Midas prend en charge la quasi-totalité de l'entretien des véhicules, toutes marques confondues, dans la durée.

De nouvelles offres de services

Midas développe également des services de proximité. Fort de sa présence géographique et de l'implantation de ses centres, au cœur des villes ou proches des grands commerces, le réseau Midas construit de nouvelles offres. La Location Courte Durée de véhicules est aujourd'hui proposée par une soixantaine de centres. Classe économique, berline, utilitaire, l'offre de location Midas répond à tous les besoins dans le cadre de forfaits « tout compris » (un forfait kilométrique, assurance pour les conducteurs sans restriction de nombre et pour les passagers, assurance tous risques avec réduction de franchise, et assistance 7j/7 et 24h/24).

Par ailleurs, l'enseigne propose une gamme de « services aux entreprises » destinés aux PME-PMI. Elle prend notamment en charge l'entretien de leurs parcs automobiles (souvent 4 ou 5 véhicules) et met à la disposition des artisans-commerçants des utilitaires de courtoisie.

Les engagements de Midas

Toutes les prestations d'entretien ou de service Midas sont réalisées dans le même esprit. **Transparence**, avec le diagnostic et le devis gratuits, **Qualité totale**, grâce aux pièces des plus grands équipementiers, **Garantie des prix** avec le remboursement de la différence ou les facilités de paiement et **Garantie des services** sur les pièces et la main d'œuvre (de 2 à 5 ans suivant les prestations). À cela s'ajoute la disponibilité des centres Midas, ouverts du lundi au samedi, même à l'heure du déjeuner.

Midas France

Rappel historique : En 1976, le centre Midas d'Ivry ouvre ses portes. Il propose une seule prestation, le remplacement du pot d'échappement. Trois ans plus tard, neuf centres arborant l'enseigne sont en activité. L'extension du réseau vers la province permet d'atteindre la centaine de points de vente en 1984. Aujourd'hui, le réseau Midas France compte 360 centres, dont la quasi-totalité est gérée par des franchisés.

Nombre de centres à Mai 2004 : 360 dont 305 en franchise

Répartition des prestations (en actes techniques) :

- ✓ Entretien régulier (vidange, révision, climatisation) : 50 %
- ✓ Sécurité active (freinage, pneumatiques, amortisseurs, suspension...) : 35 %
- ✓ Système d'échappement (échappement, catalyseur, antipollution) : 15 %

Location courte durée : 60 centres français proposent aujourd'hui ce service

Président de Midas France SAS : Jean-Pierre DASSIEU

Directeur du Marketing : Frédéric GUYOT

Directeur des Réseaux : Philippe GOUGEON

Responsable de l'opération BÉBÉ sans BoBo : Sonia CHALLANDE

MIDAS FRANCE

S.A.S. au capital de 17 475 000 €
108, avenue Jean Moulin - 78170 La Celle Saint Cloud
Tél. : 01 30 82 56 56 - Fax : 01 30 82 62 31
997 536 818 R.C.S. Versailles - Siret 997 536 818 00500

www.midas.fr

Les partenaires de BÉBÉ sans BoBo

La Fédération Française des Automobile-Clubs *Défendre les intérêts de 36 millions d'automobilistes*

Fondée en 1997, la Fédération Française des Automobile-Clubs et des Usagers de la Route regroupe 41 Automobile-Clubs à travers le territoire et plus de 250 000 adhérents.

D'intérêt public, la FFAC a pour vocation la prise en compte et la défense des intérêts de 36 millions d'automobilistes, ainsi que l'ensemble des usagers de la route (deux roues, piétons, enfants...) auprès des pouvoirs publics et des médias.

Les actions et les compétences de la FFAC sont déployées autour de quatre grandes thématiques que sont la mobilité, l'environnement, la fiscalité automobile et la sécurité routière. Elle milite en particulier pour le renforcement des campagnes de prévention et de sensibilisation ainsi que pour l'audit et la certification du réseau routier. Elle est associée au programme européen de contrôle de la sécurité des véhicules (EuroNcap), siège à titre d'expert au Conseil National de la Sécurité Routière, a retenu l'attention des pouvoirs publics lors des Etats Généraux de la Sécurité routière.

Ses opérations pro-actives et son engagement connaissent des retombées favorables puisqu'elle figure comme une référence pour les médias, le monde associatif et l'opinion, tant pour son expertise sur ce qui touche à l'automobile et son usager (publications, études, juristes et spécialistes, fonds documentaire) que pour son engagement (force de proposition auprès des institutions).

La FFAC est engagée, depuis 1998 sur des sujets aussi divers mais essentiels que le contrôle technique des voiries, l'usage des feux de croisement de jour, l'augmentation du budget consacré à la sécurité routière, le port de la ceinture, la lutte contre la conduite sous l'influence de l'alcool, etc.

Les Automobile-Clubs en régions sont engagés en termes de sensibilisation et de formation des usagers (stages de conduite, de récupération de points, tarifs concurrentiels pour le contrôle technique des véhicules de jeunes conducteurs, etc.).

**FEDERATION FRANÇAISE DES AUTOMOBILE-CLUBS
ET DES USAGERS DE LA ROUTE**

76, avenue Marceau 75 008 Paris

Tél : 01 56 89 20 70 - Fax : 01 47 20 37 23

E-mail : ffac@wanadoo.fr

Association Loi de 1901

Les partenaires de Bébé sans BoBo

Safety Baby, le confort et la sécurité des tout-petits

Les sièges-auto prêtés dans le cadre de Bébé sans BoBo ont été conçus par Safety Baby, marque du groupe Team Tex. Choisis pour leur confort et leur ergonomie, ces sièges homologués font l'objet de crash-tests quotidiens réalisés par le fabricant.

Safety Baby propose par ailleurs des notices d'installation très simples et pédagogiques. En effet, la bonne installation d'un siège-auto est essentielle pour garantir son effet protecteur. Safety Baby s'est donc employée à rendre simples les dispositifs de retenue, mais aussi les modes d'emploi !

Safety Baby commercialise des produits de « grosse puériculture » : des poussettes, des rehausseurs, des sièges enfants... La logique industrielle du fabricant Team Tex est orientée sur un double impératif de qualité et de sécurité. L'efficacité de l'ensemble des pôles métiers est reconnue par la certification ISO 9001/2000. Par ailleurs, dès la conception, les produits de la marque Safety Baby sont ajustés aux normes UTAC et reçoivent un cahier des charges qui va souvent au-delà des obligations légales en matière de résistance et de protection. Par exemple, les sièges-auto Safety Baby sont soumis à des tirs d'essai ou de contrôle (crash-tests) journaliers, en plus des tests obligatoires réalisés par EuroNcap...

Un jeu d'enfant

La simplicité d'installation des dispositifs de retenue est un enjeu de sécurité majeur. En effet, mal installé, un siège-auto n'offre plus aucune protection. Safety Baby a analysé les facteurs qui peuvent contribuer à cette mauvaise installation.

Le premier est l'urgence. Les sièges sont parfois installés à la hâte, du fait d'un retard pour se rendre à la crèche ou à l'école... Certains parents négligent de s'y attarder pour de courts trajets. Pourtant, c'est là qu'ont lieu un très grand nombre d'accidents. Les sièges-auto Safety Baby ont donc été conçus pour être installés rapidement et facilement, dans tous les types de voitures. Le second facteur de risque est la mauvaise compréhension des consignes d'installation, parfois induites par des notices complexes. C'est pourquoi Safety Baby s'est attachée à rendre ses brochures simples et intuitives et a réalisé un véritable effort de pédagogie, pour que bien installer un siège-auto devienne petit à petit un « jeu d'enfant »...

Des produits appréciés dans le monde entier

Team Tex est aujourd'hui le N°2 européen sur le marché des sièges auto avec 2,5 millions de produits vendus en 2003, notamment sous les marques Safety Baby et Nania. Le fabricant est par ailleurs un fournisseur majeur de la grande distribution (Carrefour, Auchan, Continent, Leclerc...), en France et dans le monde entier. Team tex réalise 50 % de son chiffre d'affaires à l'export.

Conditions générales de prêt

Depuis le 2 décembre 1996, MIDAS France a lancé une campagne nationale de prêt de sièges auto pour enfants - prêt à titre gratuit et sans obligation d'achat - nommée « BEBE sans BOBO ».

Spécialiste de la réparation rapide automobile, MIDAS est particulièrement sensible au thème de la sécurité active et souhaite apporter sa contribution afin d'encourager l'équipement des familles concernées.

Les conditions de ce prêt sont énoncées ci-après.

1) Conditions de prêt et durée

MIDAS FRANCE prête, à titre gratuit, un siège-auto par enfant et par véhicule rattaché au même foyer. La durée du prêt est fixée à 1 an minimum, 2 ans maximum, à partir de la date de signature du présent contrat. Cette durée minimale de prêt a été fixée car MIDAS France, dans le cadre de cette campagne, n'a pas pour vocation de proposer une location de siège-auto de courte durée.

2) La caution

Une caution dont le montant est cité au recto de ce présent contrat est versée par l'emprunteur le jour de la signature de ce contrat, obligatoirement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « MIDAS FRANCE ». Cette caution sera encaissée par la société MIDAS France S.A.S., située 108 Avenue Jean Moulin, 78170 La Celle Saint Cloud, dans les jours suivant la remise du chèque.

3) Le siège_auto enfant

Au titre de cette campagne « Bébé sans BoBo », votre centre Midas s'engage à vous fournir un siège auto de marque et modèle cité au recto de ce présent contrat. Il s'agit d'un siège auto neuf, répondant aux normes d'homologations européennes en vigueur, et évolutif, c'est-à-dire conçu pour les enfants dont le poids se situe entre 9 kg et 36 kg (Groupe 1/2/3 - soit de 9 mois à 10/11 ans).

4) L'utilisation du siège prêté

L'emprunteur est dépositaire de ce siège pendant une durée d'un an minimum à deux ans maximum et s'interdit par conséquent de le vendre, de le louer ou de le prêter.

5) La responsabilité

Le siège est livré avec une notice d'installation. La responsabilité d'installer le siège incombe à l'emprunteur. MIDAS dégage totalement sa responsabilité en cas de mauvaise utilisation (installation du siège dans le véhicule, attachement de l'enfant dans le siège,...).

6) Les conditions de restitution du siège

Au bout d'un an à compter de la date de signature du présent contrat, l'emprunteur peut rendre son siège-auto (coque et housse) dans n'importe quel centre MIDAS situé sur le territoire métropolitain (Cf : 8. Limitation territoriale).

7) Remboursement de la caution

En cas de restitution du siège dans les 2 ans à compter de la date du prêt, MIDAS FRANCE renverra à l'emprunteur (ou à ses ayants-droit), un chèque du montant de la caution, par la Poste, au tarif normal. Ce montant ne pourra en aucun cas être soumis à quelque intérêt que ce soit. Si le siège est restitué dans le délai d'un an à deux ans, le remboursement sera effectué dans le mois suivant la restitution du siège.

8) Contrat de vente

Dans le cas où l'emprunteur n'aurait pas restitué le siège au terme du délai de 2 ans à compter de la date du présent contrat, il est expressément convenu que le présent contrat deviendra de plein droit un contrat de vente du siège remis ce jour ; la caution versée valant paiement du prix et étant définitivement acquise à MIDAS France.

9) Limitation territoriale

L'opération BEBE sans BOBO est valable en France métropolitaine, à l'exclusion des Départements et Territoires d'Outre-Mer.

MIDAS FRANCE

S.A.S. au capital de 17 475 000 €

108, avenue Jean Moulin - 78170 LA CELLE SAINT CLOUD

Tél. : 01 30 82 56 56 - Fax : 01 30 82 62 31

997 536 818 R.C.S. Versailles - SIRET 997 536 818 00500

B.P.53 - 78170 LA CELLE SAINT CLOUD

www.midas.fr